

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E)

CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE, FLUX FINANCIERS ILLICITES (FFI) ET VULNÉRABILITÉS SOCIALES AU CAMEROUN

Commanditaire	CRADEC – Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire
Financement	Tax Justice Network Africa (TJNA) / NORAD (Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement)
Thématique	Justice fiscale, criminalité transfrontalière, flux financiers illicites (FFI) et cohésion sociale
Zone d'intervention	Cameroun (avec focus sur les zones frontalières)
Durée de la mission	20 jours ouvrables étalés sur 45 jours calendaires
Date limite de soumission	04 Septembre 2026
Contact	cradec1996@gmail.com +237 690 883 519

I. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU CRADEC

Le CRADEC (Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire) est une association de droit camerounais dont la mission fondamentale est d'autonomiser les communautés à la base par des appuis diversifiés visant leur épanouissement socioéconomique en lien avec les politiques publiques nationales et internationales.

Dans le cadre du projet « Renforcement de la justice fiscale au Cameroun », Phase III, financé par Tax Justice Network Africa (TJNA) via NORAD (l'Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement), le CRADEC poursuit trois objectifs stratégiques :

- Promouvoir des systèmes fiscaux plus inclusifs, équitables et responsables au Cameroun ;
- Mobiliser un large éventail de parties prenantes autour des questions de justice fiscale ;
- Renforcer le réseau national et régional en faveur de la justice fiscale.

La justice et l'équité fiscales constituent pour le CRADEC l'épine dorsale d'une politique économique progressiste et le moteur d'un programme ambitieux d'urgence. À ce titre, le CRADEC s'intéresse particulièrement aux phénomènes qui sapent l'intégrité des finances publiques et aggravent les inégalités sociales, parmi lesquels figurent en bonne place la criminalité transfrontalière et les flux financiers illicites (FFI).

II. JUSTIFICATION DE LA MISSION

1. Une problématique aux multiples dimensions

Le Cameroun occupe une position géographique stratégique en Afrique centrale, partageant des frontières avec six pays (Nigeria, Tchad, République Centrafricaine, République du Congo, Gabon et

Guinée Équatoriale). Cette situation lui confère un rôle charnière dans les échanges régionaux mais l'expose également à des phénomènes de criminalité transfrontalière aux impacts socioéconomiques considérables et souvent sous-évalués.

Les FFI constituent l'une des manifestations les plus dommageables de la criminalité transfrontalière organisée. Selon les estimations de Tax Justice Network, le Cameroun perd annuellement l'équivalent d'au moins 140 millions de dollars USD (soit environ 78 milliards de FCFA) en ressources fiscales, du fait notamment de l'évasion fiscale, des pratiques de transfert de bénéfices par des multinationales, du blanchiment d'argent et des trafics illicites transfrontaliers. Ces pertes privent l'État de ressources essentielles pour financer les services publics et les programmes de développement.

2. Criminalité transfrontalière et vulnérabilités sociales

La criminalité transfrontalière au Cameroun revêt des formes multiples et interdépendantes : trafic de stupéfiants, trafic d'armes légères et de petit calibre, trafic d'êtres humains, braconnage et trafic d'espèces sauvages, contrebande de ressources naturelles (bois, minerais, carburant), cybercriminalité à dimension internationale et exploitation illégale des ressources minières. Ces phénomènes s'alimentent mutuellement et génèrent d'importants FFI qui échappent à tout contrôle étatique.

Au-delà de leur impact fiscal, ces phénomènes engendrent des vulnérabilités sociales profondes et durables, particulièrement au sein des populations frontalières. Les communautés locales subissent des niveaux élevés d'insécurité, de déplacement forcé, de recrutement de jeunes par des réseaux criminels, de violences basées sur le genre, et d'accès réduit aux services sociaux de base. Les femmes, les jeunes et les minorités ethniques vivant dans les zones frontalières sont les premières victimes de ces dynamiques.

Par ailleurs, la corrélation entre criminalité transfrontalière, FFI et fragilité de l'État mérite une attention accrue. Les revenus générés par les activités criminelles transfrontalières financent souvent des groupes armés qui déstabilisent les institutions locales, compromettent l'autorité de l'État et réduisent sa capacité à collecter des recettes fiscales légitimes.

3. Un vide analytique à combler

Malgré l'ampleur de ces défis, les données disponibles sur les liens entre criminalité transfrontalière, FFI et vulnérabilités sociales au Cameroun demeurent fragmentaires, sectorielles et insuffisamment intégrées dans les politiques publiques. Il n'existe pas à ce jour d'étude globale et interdisciplinaire qui appréhende conjointement ces trois dimensions, notamment sous l'angle de la justice fiscale et de la protection des populations vulnérables.

C'est pour combler ce vide analytique que le CRADEC lance le présent appel à candidatures, en vue de recruter un(e) consultant(e) qualifié(e) pour mener cette étude et élaborer une note politique susceptible d'influencer les décideurs, les institutions régionales et les partenaires techniques et financiers.

III. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET RÉSULTATS ATTENDUS

1. Objectif général

La mission a pour objectif général de produire une analyse approfondie et une note politique sur les interconnexions entre la criminalité transfrontalière, les FFI et les vulnérabilités sociales au Cameroun, afin d'identifier les mécanismes par lesquels ces phénomènes se renforcent mutuellement, d'évaluer leurs impacts sur les populations les plus fragiles, et de formuler des recommandations opérationnelles à l'intention des pouvoirs publics, des collectivités territoriales décentralisées et de la société civile.

2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'étude devra :

- Dresser un état des lieux exhaustif et documenté de la criminalité transfrontalière au Cameroun, en identifiant les principales filières criminelles, les routes utilisées, les acteurs impliqués et les volumes financiers estimés ;
- Analyser les mécanismes de génération, de transfert et de blanchiment des flux financiers illicites associés aux activités criminelles transfrontalières et évaluer leurs impacts sur les recettes fiscales de l'État et des collectivités locales ;
- Évaluer les vulnérabilités sociales induites ou aggravées par la criminalité transfrontalière et les FFI, avec une attention particulière aux groupes spécifiques (femmes, jeunes, communautés frontalières, minorités) ;
- Analyser la dimension genre de la problématique, notamment les formes spécifiques de vulnérabilité et d'exploitation dont sont victimes les femmes et les filles dans les zones frontalières, ainsi que leur rôle potentiel dans les circuits informels liés aux trafics ;
- Examiner les cadres juridiques, institutionnels et opérationnels existants (nationaux et régionaux) de lutte contre la criminalité transfrontalière et les FFI, et en identifier les lacunes et les insuffisances ;
- Évaluer les capacités des institutions étatiques, des collectivités territoriales décentralisées (CTD) et des organisations de la société civile à prévenir et à lutter efficacement contre ces phénomènes ;
- Formuler des recommandations concrètes, réalistes et graduées à l'attention des différentes parties prenantes, articulées autour de la justice fiscale, de la protection sociale et du renforcement de la résilience communautaire.

3. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants seront attendus :

- Une cartographie documentée des formes de criminalité transfrontalière les plus répandues au Cameroun, des acteurs impliqués et des routes utilisées est établie ;
- Une estimation chiffrée des flux financiers illicites générés par les activités criminelles transfrontalières et de leur impact sur les recettes fiscales nationales et locales est réalisée ;
- Une analyse qualitative et quantitative des vulnérabilités sociales induites par ces phénomènes, ventilée par genre, groupe d'âge et zone géographique, est produite ;
- Un diagnostic critique des cadres législatifs, réglementaires et institutionnels existants est formulé, assorti d'une identification des gaps prioritaires ;

- Des recommandations opérationnelles et politiques, adressées à l'État central, aux CTD, aux institutions régionales et aux organisations de la société civile, sont formulées ;
- Une note politique de synthèse, accessible et orientée vers l'action, est élaborée à l'intention des décideurs publics et des partenaires techniques et financiers.

IV. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE SUGGÉRÉE

Le CRADEC suggère une approche méthodologique mixte, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives, afin de saisir toute la complexité des phénomènes étudiés. Le/la consultant(e) retenu(e) demeure libre de proposer des ajustements méthodologiques, qui feront l'objet d'une discussion lors de la réunion de cadrage.

1. Revue documentaire

Une analyse systématique de la littérature scientifique, des rapports institutionnels nationaux et internationaux, des études de cas régionales, des textes juridiques et réglementaires pertinents, ainsi que des données statistiques disponibles sur la criminalité transfrontalière, les FFI et les vulnérabilités sociales au Cameroun et dans la sous-région.

2. Enquêtes de terrain

Des missions de terrain dans des zones frontalières représentatives (à définir en concertation avec le CRADEC), combinant des entretiens semi-directifs avec des acteurs clés (autorités administratives, forces de sécurité, représentants des CTD, acteurs de la société civile, communautés locales, organisations de femmes, associations de jeunes) et des focus groups avec des groupes cibles prioritaires (femmes, jeunes, communautés affectées).

3. Consultations institutionnelles

Des rencontres et entretiens avec les institutions étatiques compétentes (Ministère des Finances, DGID, CONAC, ANIF, Forces de Défense et de Sécurité, Parlement), les organisations régionales (CEMAC, CEEAC, Interpol), et les partenaires techniques et financiers actifs sur ces thématiques.

4. Analyse genre intégrée

L'ensemble des outils de collecte et d'analyse de données sera conçu avec une approche genre intégrée, permettant de recueillir des données désagrégées par sexe et d'identifier les dynamiques genrées spécifiques aux phénomènes étudiés.

5. Validation participative

Les résultats provisoires seront soumis à un atelier de validation réunissant les parties prenantes clés, afin de garantir la pertinence, l'exactitude et l'appropriation collective des conclusions et recommandations.

V. LIVRABLES DE LA MISSION

Dans le cadre de la présente mission, le/la consultant(e) sélectionné(e), sur une période de 20 jours d'honoraires étalée sur 45 jours calendaires, devra produire les livrables suivants :

N°	Livrable	Description / Échéance
1	Rapport de démarrage (cadrage)	Inclut : note méthodologique détaillée, plan de travail, têtes de chapitres de l'étude, outils de collecte. À soumettre dans les 7 jours suivant la signature du contrat.
2	Rapport préliminaire de l'étude	Présente les résultats de la revue documentaire et des premières enquêtes de terrain, avec analyse préliminaire. À soumettre au plus tard au J+25.
3	Note politique préliminaire	Version provisoire de la note politique, présentant les principaux constats et recommandations issues de l'analyse préliminaire. À soumettre avec le rapport préliminaire.
4	Rapport d'étude définitif	Version finale intégrant les commentaires du CRADEC et les retours de l'atelier de validation. Avec toutes les annexes (outils, liste des personnes consultées, bibliographie, données brutes). À soumettre au J+40.
5	Note politique finale	Document de synthèse de 8 à 12 pages, rédigé dans un style accessible aux décideurs, en français et en anglais. À soumettre avec le rapport définitif.
6	Présentation de restitution	Présentation PowerPoint et animation de l'atelier de restitution des résultats réunissant les parties prenantes. À organiser à J+42.

Le CRADEC se réserve le droit de demander au/à la consultant(e) retenu(e) de réviser ses livrables dans un délai raisonnable, notamment si ceux-ci ne correspondent pas aux standards de qualité convenus lors de la réunion de cadrage.

VI. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

Le CRADEC s'assurera que le/la consultant(e) ou l'équipe de consultants présente les qualifications et expériences suivantes :

✓ *Formation académique*

Diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum (Master, DEA, DESS, Doctorat) en économie, droit, sciences politiques, sociologie, sécurité internationale, relations internationales, ou tout autre domaine pertinent à la thématique de l'étude.

✓ *Expérience professionnelle*

- Une expérience avérée d'au moins 10 ans dans des domaines connexes : justice fiscale, sécurité transfrontalière, criminalité organisée transnationale, flux financiers illicites, développement local, cohésion sociale ou protection des droits humains ;
- Une expérience confirmée dans la conduite d'études et de recherches à caractère socioéconomique, sécuritaire ou juridique au Cameroun ou dans la sous-région Afrique centrale ;
- Une expérience antérieure dans l'élaboration de notes politiques (policy briefs) à destination de décideurs publics ou d'instances régionales et internationales ;
- Une connaissance approfondie du contexte sociopolitique, économique et sécuritaire du Cameroun, notamment dans les zones frontalières ;
- Une maîtrise des cadres juridiques et institutionnels nationaux et régionaux relatifs à la lutte contre la criminalité transfrontalière et les FFI (CEMAC, CEEAC, UA, FATF/GAFI, etc.).

✓ *Compétences techniques*

- Solides compétences en analyse quantitative et qualitative, notamment en traitement et interprétation de données socioéconomiques complexes ;
- Maîtrise des outils et méthodes d'analyse des flux financiers illicites ;

- Capacité à produire des analyses intersectionnelles intégrant les dimensions genre, âge et territorialité ;
- Aptitude à rédiger des documents de qualité (rapports d'études, notes politiques) dans un style clair, accessible et adapté à différents publics.

✓ **Compétences transversales**

- Parfaite maîtrise du français, avec une connaissance opérationnelle de l'anglais (les deux langues officielles du Cameroun) ;
- Compétences avérées en facilitation d'ateliers multipartites et en présentation publique des résultats d'une étude ;
- Connaissance des activités et du positionnement institutionnel du CRADEC et/ou du réseau Tax Justice Network Africa (TJNA) constituera un atout ;
- Disponibilité complète pendant toute la durée de la mission.

VII. PROCÉDURES DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

1. Composition du dossier

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre un dossier de candidature complet comprenant les éléments suivants :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé, mettant en évidence les expériences et compétences pertinentes à la thématique de l'étude ;
- Une proposition technique présentant : la compréhension des termes de référence, la démarche méthodologique envisagée, le plan de travail détaillé avec calendrier prévisionnel, et les références d'études similaires réalisées ;
- Une proposition financière détaillée, présentant le budget global de la mission avec la ventilation des honoraires par livrable et des coûts logistiques prévisionnels ;
- Les preuves des qualifications académiques (copies des diplômes) ;
- Au moins deux (02) références professionnelles récentes, avec contacts joignables, pour des missions similaires.

2. Modalités de soumission

Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard à la date limite indiquée dans l'avis de publication, par voie électronique uniquement, aux adresses suivantes :

Email principal	cradec1996@gmail.com
Email en copie	mballamballa2001@yahoo.fr / audreybine@yahoo.fr
Objet de l'email	« <i>Candidature – TDR Criminalité transfrontalière, FFI et vulnérabilités sociales</i> »
Contacts téléphoniques	+237 690 883 519
Adresse physique	Montée Zoé, Immeuble Express Union, 2ème Niveau, Yaoundé – Cameroun

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite sera automatiquement écarté. Le CRADEC se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet appel à manifestation d'intérêt ou de relancer la procédure sans avoir à justifier sa décision.

VIII. ÉTHIQUE ET CONFIDENTIALITÉ

Le/la consultant(e) retenu(e) sera tenu(e) de respecter les principes éthiques suivants tout au long de la mission :

- Obtenir le consentement éclairé de toutes les personnes interrogées et garantir l'anonymat des sources sensibles ;
- Traiter avec la plus grande confidentialité toutes les informations sensibles ou à caractère personnel collectées dans le cadre de l'étude ;
- S'abstenir de tout conflit d'intérêts et déclarer tout lien potentiel avec des parties prenantes de la mission ;
- Respecter les normes de déontologie professionnelle et scientifique dans la conduite de la recherche et la rédaction des livrables ;
- Soumettre l'ensemble des données brutes et des outils de collecte au CRADEC à l'issue de la mission.

Tous les livrables produits dans le cadre de cette mission seront la propriété exclusive du CRADEC.

Le/la consultant(e) s'engage à ne pas utiliser, diffuser ou publier tout ou partie de ces travaux sans l'accord préalable du CRADEC.